

Réorganisation territoriale

Secteurs

Identifier un ou des référents

Industrie

Essentiellement au sein du pôle "économie circulaire"

Bâtiment

Essentiellement au sein du pôle "transition énergétique"

Transports

Essentiellement au sein du pôle "territoires durables"

Agriculture

Essentiellement au sein du pôle "territoires durables" sauf pour méthanisation (pôle "économie circulaire")

Services

Mise en visibilité laissée à l'appréciation des DR

Mode projet

Constitution d'un groupe projet autour d'un chef de projet.
Permet l'accompagnement des territoires qui ont vocation à devenir les acteurs et les opérateurs de certaines des politiques portées par l'agence.

Fonctions transverses

- communication
- formation externe (au moins 1/2 ETP)
- recherche (animation transversale et référents dans les pôles éventuellement)
- évaluation
- ingénierie financière
- sciences humaines et sociales

Secrétariat gestion

Regroupement des gestionnaires et mutualisation plutôt que binôme ingénieur-gestionnaire

Organisation matricielle

Pôles

Regroupement principal

Transition énergétique

- Chaleur renouvelable
- efficacité énergétique des bâtiments
- EIE
- Plates-formes de la rénovation
- Plateaux techniques de formation
- Centres de ressources

économie circulaire

- Approvisionnement durable
- Écoconception
- Écologie industrielle et territoriale
- Économie de la fonctionnalité
- Consommation responsable
- allongement de la durée d'usage
- Recyclage
- Zéro Déchet, zéro gaspillage
- Équipements de collecte et de traitement des déchets

Territoires durables

- Urbanisme
- Organisation des transports
- Mobilité
- Milieus impactés (sols, air, eau)
- Certains aspects de l'agriculture

Fonctions transversales (éventuellement)

Cibles

Approche transversale. Pour chaque cible, personnes compétentes identifiées, réparties dans les différents pôles. Un référent par cible peut être nommé.

Territoires

Des affectations territoriales pourront être ajoutées aux spécialisations thématiques. Ces référents territoriaux pourront travailler sur une offre complète pour leur territoire ; PCAET, TEPCV. Des animateurs territoriaux, éventuellement positionnés dans le pôle "territoires durables" pourront être désignés.